



## **La formation tout au long de la vie : notre priorité**

Le congrès national de l'UNSA se tient du 31 mars au 2 avril à Montpellier. Cet évènement est important dans la vie démocratique de notre Union, le sixième de l'histoire de notre organisation.

La volonté du « plus fort l'UNSA » du dernier congrès de Pau nous a animé et a tracé le fil rouge de notre politique de développement depuis 2009, elle est toujours et encore plus d'actualité aujourd'hui. Suite à la loi du 20 août 2008, les résultats du 1er comptage de la représentativité dans le privé et les derniers résultats des élections dans les trois fonctions publiques confirment la réussite de notre politique de développement.

Notre Union, nos fédérations, nos syndicats et nos représentants dans les territoires n'ont de cesse de défendre les intérêts des salariés et de nos adhérents. Ces intérêts, l'UNSA les défend avec les mandats que nous donnent les organisations adhérentes, dans le cadre de notre résolution générale. Parmi les valeurs réaffirmées et les revendications actées dans ce document, certaines nous paraissent être les bases et les fondements indispensables pour une bonne compréhension et une possibilité d'analyse personnelle, en tant que citoyen.

L'autonomie de compréhension, d'analyse, et de propositions, par rapport à une situation, qu'elle soit humaine ou plus technique, nécessite dans la vie citoyenne la connaissance minimum des savoirs de base, ainsi que des "savoir-être" et "savoir-vivre". L'importance de la cellule familiale, en complément de l'école laïque de la République, est le ciment fondateur de ces acquisitions nécessaires.

La formation professionnelle, qui peut poursuivre dans l'emploi ces apprentissages, via une "seconde chance", un approfondissement des savoirs, forme avec la formation initiale la formation tout au long de la vie, chère à l'UNSA.

Nous la revendiquons et nous mettrons tout en œuvre durant le prochain mandat pour défendre les droits des citoyens et des salariés dans ce domaine. Nous axerons notre action sur l'effectivité de ces droits, surtout en direction des publics les plus faibles et les plus en difficultés, c'est pour nous la priorité.